

L'AFM-Téléthon et la Fondation Maladies Rares lancent un nouvel appel à projets dédié à l'innovation thérapeutique dans les Filières de Santé Maladies Rares

L'AFM-Téléthon et la Fondation Maladies Rares lancent un nouvel appel à projets destiné aux Filières de Santé Maladies Rares. Son objectif : soutenir des projets innovants permettant la consolidation et la maturation de preuves de concepts thérapeutiques pour des maladies rares.

Parmi les 7000 maladies rares identifiées à ce jour, seules 5% bénéficient d'un traitement spécifique adapté. Face à l'immensité et la diversité des besoins, la multiplication de traitements innovants et leur mise à disposition des malades sont des enjeux majeurs qui reposent notamment sur la qualité des preuves de concepts thérapeutiques. C'est pourquoi, l'AFM-Téléthon, qui impulse et finance le développement d'une médecine innovante, et la Fondation Maladies Rares, dont la mission est de stimuler et soutenir la recherche, lancent la 2ème édition de l'appel à projets dédié aux Filières de santé maladies rares (FSMR) pour soutenir **des projets de développement et de maturation de preuves de concepts thérapeutiques innovants**. Une attention particulière sera portée aux projets permettant l'émergence d'une **thérapeutique transposable à plusieurs maladies rares et impliquant plusieurs FSMR**. Edition du génome, microARN, bioimpression en 3D, ... Le premier appel d'offres, lancé il y a deux ans, a permis de soutenir 6 projets innovants, actuellement en cours et impliquant 6 filières différentes.

« Les besoins thérapeutiques pour les maladies rares sont majeurs, y répondre doit être une priorité. A travers cet appel à projets proposé aux Filières de Santé Maladies Rares, nous souhaitons consolider des preuves de concepts innovantes qui pourront rapidement se traduire en nouveaux traitements pour les malades » Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon.

« La Fondation Maladies Rares est très heureuse d'organiser, avec l'AFM-Téléthon ce nouvel appel à projets qui vise à soutenir les Filières de Santé Maladies rares dans leurs efforts de recherche translationnelle pour avancer vers de nouveaux traitements. » Pr Daniel Scherman, directeur de la Fondation Maladies Rares.

Appel à Projets

« Preuves de concepts thérapeutiques innovantes dans les maladies rares »

Financement : Cet appel à projets de recherche prévoit le soutien de plusieurs projets. Chaque projet pourra être financé à hauteur d'un maximum de 100.000 euros par an, pour une durée allant jusqu'à 2 ans.

Plus d'informations : <https://fondation-maladiesrares.org>